

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE GRANBY

Premier projet de règlement numéro PP18-2025 adopté le 16 juin 2025

Règlement numéro <-2025 modifiant le Règlement numéro 0663-2016 de zonage afin de revoir les normes d'implantation applicables dans la zone résidentielle GJ06R

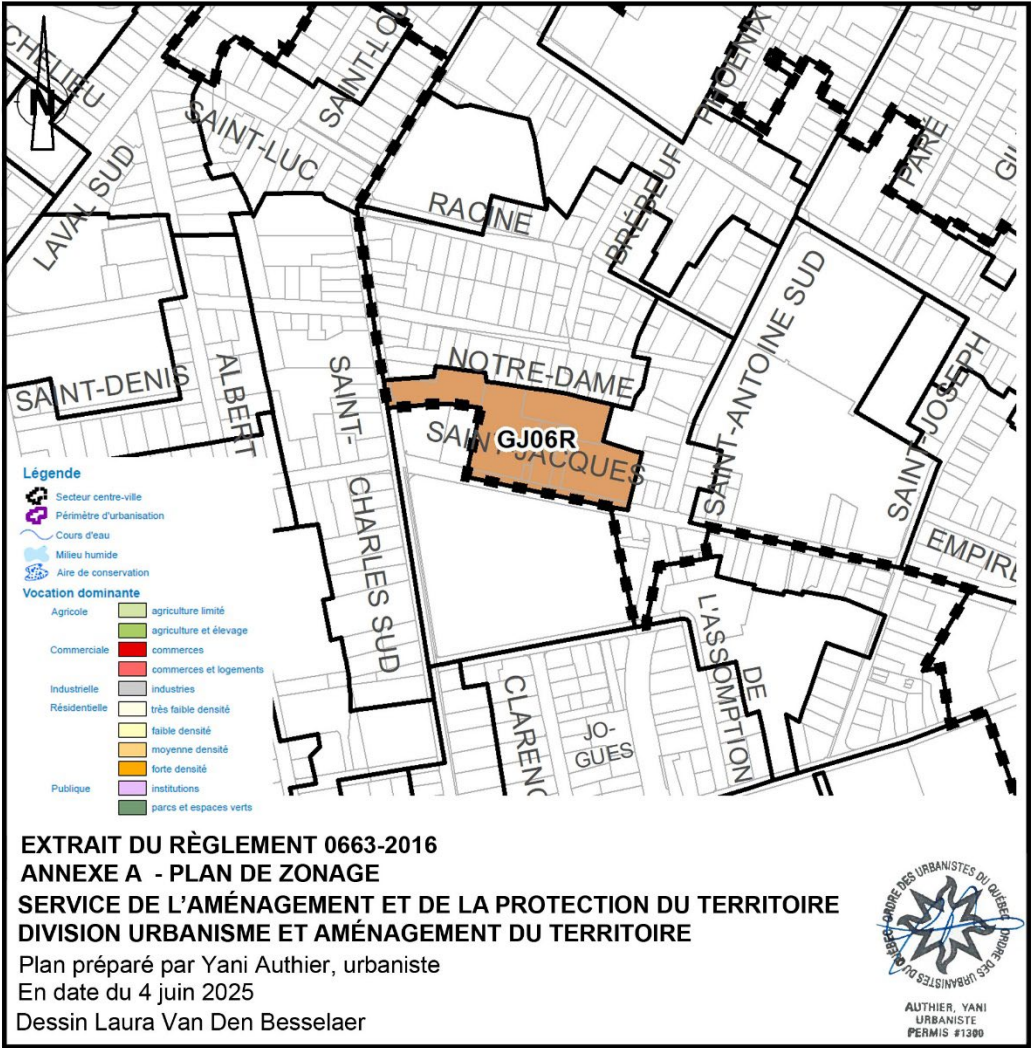
ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné le 16 juin 2025;

Le **< 2025**, LE CONSEIL DÉCRÈTE CE QUI SUIIT :

1. Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.
2. Le Règlement numéro 0663-2016 de zonage est modifié afin de revoir les normes d'implantation applicables dans la zone résidentielle GJ06R de la façon suivante :
 - 2.1 Modifier l'annexe B intitulée « Grilles des usages et des normes d'implantation par zone » en retirant à la grille portant le numéro de référence GJ06R le chiffre « 4 » de toutes les lignes de la colonne « Marge latérale min. (m) »;
 - 2.2 Modifier l'annexe B intitulée « Grilles des usages et des normes d'implantation par zone » en retirant à la grille portant le numéro de référence GJ06R le chiffre « 4 » de toutes les lignes de la colonne « Marge latérale min. opposée (m) »;
 - 2.3 Modifier l'annexe B intitulée « Grilles des usages et des normes d'implantation par zone » en retirant à la grille portant le numéro de référence GJ06R le chiffre « 4 » de toutes les lignes de la colonne « Marge arrière min. (m) »;

2.4 La délimitation de la zone résidentielle GJ06R, identifiée à l'annexe A intitulée « Plan de zonage », est connue comme étant une partie de territoire située au nord de la rue Saint-Jacques et à l'est de la rue Saint-Charles Sud,

le tout tel que plus amplement démontré au plan ci-dessous, préparé par M. Yani Authier, urbaniste, en date du 4 juin 2025.



- 3. Le Règlement numéro 0663-2016 de zonage n'est pas autrement modifié.
- 4. Le présent règlement entre en vigueur selon la loi.

Julie Bourdon, présidente de la séance

Granby, ce

M^e Andrée-Anne Benjamin, directrice des services juridiques et greffière

Julie Bourdon, mairesse

M^e Andrée-Anne Benjamin, directrice des services juridiques et greffière